

Maria France

Aujourd'hui premier Ventose l'an deux de la 27. 75
Republique Francaise me et indivisible pardevant moy
Louis Etienne Beychers officier municipal en L'absence
du Citoyen Pierre Lunion jeune membre du Conseil
General de la Commune de St Andre de Cubzac
departement du Bas d'Ember Elu a l'effet de recevoir
ledit acte a constater les naissances mariages et
decès des Citoyens sont comparez en la salle de la
maison Commune les Citoyens Nicolas Guinaudie,
et Pierre Beran vigneron habitant de la presente
Commune, les quel ont declare a moy Louis Etienne
Beychers officier municipal en L'absence de l'officier
public que Marie faure agee de soixante dix huit
ans Epouse de Francois Beran, est decedee de trois a
sept heures du soir, d'apris cette declaration, je me suis
sur le Champ transporte au lieu de son domicile, et
metant assure du decès de la dite Marie faure, j'en ai
dresse le present acte que Nicolas Guinaudie, et Pierre
Beran ont declare ne savoir signer.

fait en la salle de la maison Commune le dit jour
mois et an que dessus

Beychers L'off. M. P.

Francis Eyron

Aujourd'hui premier Ventose l'an deux de la Republique
Francaise me et indivisible, pardevant moy Louis Etienne
Beychers officier municipal en L'absence du Citoyen Pierre
Lunion jeune membre du Conseil General de la Commune de
St Andre departement du Bas d'Ember Elu a l'effet de recevoir
ledit acte a constater les naissances mariages et decès des
Citoyens sont comparez en la Salle de la maison Commune les
Citoyens Nicolas Guinaudie et Pierre Beran vigneron habitant
de la presente Commune, les quel ont declare a moy Louis
Etienne Beychers officier municipal en L'absence de l'officier
public que Francois Beran age de soixante deux ans veuf
de Marie faure, est decede de jourdhuy a six heures
du matin, d'apris cette declaration, je me suis sur le Champ
transporte au lieu de son domicile, et metant assure du decès
du dit Francois faure, j'en ai dresse le present acte que Nicolas
Guinaudie, et Pierre Beran ont declare ne savoir signer.

fait en la salle de la maison Commune le dit jour mois et an que dessus

Beychers L'off. M. P.

Aujourd'hui quatre ventose deuxieme annee republi-
 que devant moy Jean Abadie officier municipal
 absent du Clocher pierre Lunion jeune membre du conseil
 general de la Commune de St. Andre de Cubzac departement
 du Lot. devant elle a l'effet de recevoir les actes a l'effet
 les naissances mariages et ceux des citoyens, sont comparez
 en la Salle de la maison Commune, les citoyens qui
 Gouyon et Jean Appert vigneron habitant de la
 Commune, lesquels ont declare a moi Jean
 Abadie officier municipal, en l'absence de l'officier
 public que Pierre Laffon age de soixante cinq ans
 epoux de Jeanne Laffon, est decede le jour d'hui
 a huit heures du matin, d'apres cette declaration
 je me suis sur le Champ transporte au lieu de son
 domicile, et metant assure du decedé du dit Pierre
 Laffon, j'en ai dressé le present acte que les citoyens
 Guillaume Gouyon et Jean Apert ont declare ne
 signer
 fait en la Salle de la maison Commune le dit
 jour mois et an que dessus Abadie, off. municipal

Maurice Bouchon

Aujourd'hui sept ventose Lan deux de la Repub-
 que et indivisible pardevant moy Louis Etienne
 Beychere officier Municipal En l'absence du Citoyen
 Pierre Lunion jeune membre du Conseil General de la
 Commune de St. Andre de Cubzac departement du Lot
 d'Emberé Elu a l'effet de recevoir lesdits actes a
 constater les naissances mariages et decedé des
 Citoyens sont comparez en la Salle de la maison Commune
 les Citoyens Joseph Bouchon age de trente deux ans
 Jean Sudre age de soixante huit ans vigneron habitant
 de la dite Commune, les quels ont declare a moy Louis
 Etienne Beychere officier municipal En l'absence de
 l'officier public que Pierre Souliquat veuf age de
 cinquante sept ans, est decede de trois au matin
 a neuf heures, d'apres cette declaration je me suis sur
 le Champ transporte au lieu de son domicile et
 metant assure du decedé de Pierre Souliquat, j'en ai dressé
 le present acte que les Citoyens Joseph Bouchon, et
 Sudre ont declare ne savoir signer.
 fait en la Salle de la maison Commune le dit jour
 et an que dessus

Francois
 Peribon

Beychere officier municipal

28 20
Aujourd'hui tant maître Louis de la République
une et indivisible pardevant moy Louis Etienne
Reycheur officier municipal En l'absence du Citoyen
Pierre Lamoignon jeune membre du Conseil Général
de la Commune de St. André de Cubzac département
de Bosc d'Ambeu élu à l'effet de recevoir les actes
à constater les naissances mariages et décès des
Citoyens sont comparus en la salle de la maison
Commune, led Citoyen Louis Labatut âgé de
trente huit ans, Pierre Labatut âgé de quarante
quatre ans, et Antoine Woulton âgé de quarante ans,
résidant habitant de la présente Commune, lesquels
ont déclaré à moy Louis Etienne Reycheur officier
municipal En l'absence de L'officier public que Marie
Woulton épouse de Louis Labatut est décédée de bien
à Dix heures du soir, d'après cette déclaration je
me suis sur le Champ transporté au lieu de son
domicile Et mettant assure du décès de ladette Marie
Woulton j'en ai dressé le présent acte que les Citoyens
Louis Labatut, Pierre Labatut ont signé et Antoine
Woulton ont déclaré ne savoir signer
fait en la salle de la maison Commune le dit jour
mois et an que dessus Reycheur officier municipal

Aujourd'hui tant maître Louis de la République
une et indivisible pardevant moy Louis Etienne
Reycheur officier municipal En l'absence du Citoyen
Pierre Lamoignon jeune membre du Conseil Général de la
Commune de St. André de Cubzac département de
Bosc d'Ambeu élu à l'effet de recevoir les actes
à constater les naissances, mariages
et décès des Citoyens sont comparus en la salle
de la maison Commune, led Citoyen Pierre Girillon
Laboureur âgé de quarante neuf ans, Bertrand
Thier vigneron âgé de trente cinq ans tous
domiciliés de la présente Commune, lesquels ont
déclaré à moy Louis Etienne Reycheur officier
municipal

Municipal en Labrance de L'officier public que
 francise Berthoy agé de quarante cinq ans époux
 de Marie Gaudet, est décédé à bar à onze heures
 jour; d'après cette Déclaration je me suis sur le Champ
 transporté au lieu de son domicile, et m'étant assuré
 de la dite francise Berthoy, j'ai écrit le présent
 acte que Marie Berthoy, et Bertrand Stier ont
 ne savaient signer
 fait en la salle de la maison Commune le dit jour
 moi et au que vassud

Beycher L'off. M. 8

Jean Bellue

Aujourd'hui dix huit ventose l'an deux de la République
 un et indivisible pardevant moy Louis Etienne Beycher off
 municipal en Labrance du Citoyen Pierre Luthy jeune
 membre du Conseil Général de la Commune de Landau de
 Cuiras département du Bas Rhin élu à l'effet de constater
 les actes à constater à constater les naissances mariages
 et décès des Citoyens sont comparu en la salle de la maison
 Commune les Citoyens Pierre Berthoy Laboureur agé de quarante
 Bertrand Stier vigneron agé trente cinq ans leur domicile
 la présente Commune les quel ont déclaré à moy Louis Etienne
 Beycher officier municipal en Labrance de L'officier public
 que francise Berthoy Jean Bellue agé d'un jour, fils légitime
 de Jean Bellue, et de Marie Gaudet est décédé le matin à six heures
 d'après cette Déclaration je me suis sur le Champ transporté au
 de son domicile, et m'étant assuré du décès de Jean Bellue, j'ai
 écrit le présent acte que Marie Berthoy et Bertrand Stier ont
 déclaré ne savoir signer
 fait en la salle de la maison Commune le dit jour moi et au que

neuf ans
Beycher L'off. M. 8

Beycher L'off. M. 8

Marie Gaudet

aujourd'hui vingt cinq ventose l'an 2 de la
 République française un et indivisible par
 de Haut moy Etienne Beycher officier municip
 en Labrance du Citoyen Pierre Luthy jeune
 du conseil de la Commune de Landau de Cuiras
 département du Bas Rhin élu à l'effet
 de constater les naissances mariages et décès
 des Citoyens sont comparu en la chambre
 de la maison Commune les Citoyens Pierre
 Gaudet agé de quarante trois ans

françois
 ans tous
 ont de la
 en la s
 épouse
 et de
 cette d
 au lieu
 de la
 priza
 Scavo
 moy
 mois
 Gort

neuf ans
 Noy
 L'off. M. 8

le champ transporté au lieu de résidence de
 moi-même à Paris de la dite commune de
 y en ai d'ailleurs supposé une qui s'appelle
 gomme assigné avec moi et Jean Chauvonné
 a d'ailleurs ne le savoir
 fait en la maison commune de J. André
 le jour moi tranquille et sur

Godier

L. W. R. O. N. O. R. T. E.
 J. M. O. F. F. I. C. I. E.

Janvier
 M. M. M. M. M. M.

Quoyverberg neuf floréal An deux de la
 République française une & indivisible par devant
 moi Pierre Lunion jeune membre du conseil
 général de la commune de J. André de l'ex-
 département de l'Isère d'ancien de la commune
 de riveois les actes destinés à constater la
 naissance, les mariages, et le décès
 des citoyens sont composés en la salle
 de la maison commune François Lyrand
 vigneron âgé de quarante quatre ans et
 Jean arnauld vigneron âgé de trente trois
 ans habitant de J. André lesquels ont
 déclaré à moi Pierre Lunion jeune que
 Jeanne macouillard âgée de vingt six
 ans native de la commune de l'Arignat
 est décédée hier à midi dans la maison
 de J. André, d'après cette déclaration
 j'en ai d'ailleurs supposé une qui s'appelle
 gomme assigné avec moi et Jean Chauvonné
 a d'ailleurs ne le savoir
 fait en la maison commune de J. André
 le jour moi tranquille et sur

fait en la salle de la maison
 commune de J. André le jour
 moi tranquille et sur
 Jean arnauld

L. W. R. O. N. O. R. T. E.

J. M. O. F. F. I. C. I. E.

Stumme
 de la
 moi
 2 abb
 Com
 Lab
 Cote
 Com
 and
 de
 Puy
 ag
 mo
 de
 de
 et
 de

Collin
 de

Plumier

Aujourd'hui vingt floréal l'an Dixième 31. 1799
 de la République Française une & indivisible pardevant
 moi Henri Emma Peychard officier et Municipal du
 Canton du Croyon 7^{me} Union 7^{me} membre des
 Comités de cette Commune élus à l'effet de constater
 les actes de Naissances mariages & deus des
 Citoyens sont comparus en la salle de la maison
 Commune les Citoyens Jean Juyseau age de 28
 ans et Thomas Guimon age de 23 ans domiciliés
 de cette Commune lesquels ont déclaré avoir
 Peychard aut. Nom que le Citoyen Jean Plumier
 age de six ans natif de cette Commune lequel
 mont Juyseau est décédé aujourd'hui après avoir
 de la vie mis dans la maison du Citoyen Plumier
 son père d'après cette déclaration Jean Juyseau
 habite Champ Hautville au domicile de son
 et son de Pierre le présent, elle qu'il est
 déclaré ne savoir signer de ce jour
 fait en la salle de la maison Commune le
 de ce jour moi et un qui dit
 Peychard

Collée

Aujourd'hui vingt trois floréal l'an
 Dixième de la République Française une &
 indivisible pardevant moi l'Union 7^{me}
 membre du Comité général de la Commune
 d'Antatoy de l'effect de recevoir
 les actes destinés à constater la naissance
 des mariages & deus du Canton de
 comparus en la salle de la maison Commune
 du Citoyen Pierre Collé cultivateur
 age de trente ans & André Sigard
 cultivateur age de vingt huit ans lesquels
 ont déclaré avoir Plumier Jean qui de
 nommé Collé age de deux jours fils

Fils legitieme du dit presu collin et
 de marie Gysard est decede par un
 acte de mort du dit d'apres cette declaration
 y estue sur les lieux transporté
 lieu de son domicile Am'teint a Paris
 du lieu du dit collin y'en ai d'uttre
 les presens actes que par dit attestant
 ont signé avec moi
 J'ai en la salle de la maison commune
 le jour moi d'auguste 1788
 Collins signee
 Junior
 par offre de la

Les
 Constables

aujourd'hui vingt huit Floreal Deux de la
 Republique française une & indivisible par
 Devant ellez Pierre Durand officier Municipal
 La police du Citoyen Pierre Lunion Jeanne Marie
 Durand de cette Commune et de la leffes de la
 Les acte de naissance Mariage et de sep du Citoyen
 Sont comparés en la Mairie Commune de la Citoy
 Guillaume Godon age de quarante ans et Jean
 Laffargue age de cinquante ans enfan par la
 Deux Domestiques de cette Commune les quels ont
 Declare à ellez Durand audit lieu que le Citoyen
 Jacques Coustales age de soixante trois ans
 habitant de cette Commune est Decede le huit
 du vingt huit au vingt neuf d'ellimant deux
 lan des derniers de la Citoyenne Rolland
 parant d'apres cette declaration y estue sur les
 Transporté au domicile du dit Collin
 Les presens actes que par dit attestant ont signé
 de la Mairie
 J'ai en la salle de la maison commune de Mairie
 le jour moi d'auguste 1788

Aujourd'hui deux Traireal lan 2. de la Reque ^{22. 1775}
 une Et indivisible pardevant moi Laurent Moreau jeune
 membre du Conseil general de la Commune de montalon Et
 leffet de recevoir les actes destinés à constater la naissance
 mariage Et deces des Citoyens ont comparu en la salle de la
 maison Commune les Citoyens Pierre Bilate Charpentier
 age de vingt sept ans et Jean Moreau Cultivateur
 jeune que le nomme Catherine Etie age de cinquante
 huit ans est decede le meme jour a minuit d'après
 cette declaration je me suis transporté sur le champ au
 lieu du domicile et m'étant assuré du deces de la dite
 Etie j'en ai dressé le present acte que les dits attestans
 ont déclaré ne sçavoir signer et j'interpellé
 fait en la maison Commune de montalon le dix jour
 mois de an que dessus Moreau Off. Public
 jeune

Aujourd'hui vingt six Traireal lan Deuxieme de la
 Republique française une Et indivisible pardevant moi
 Laurent Moreau jeune membre du Conseil general de la Commune
 de montalon Et leffet de recevoir les actes destinés à
 constater la naissance Et mariage Et deces des Citoyens
 ont comparu en la maison Commune les Citoyens
 Jacques Meynard age de cinquante huit ans et
 de Jean Millypis marchand age de quarante ans
 lesquels ont déclaré a moi Moreau jeune que le nomme
 Jean arnaud fils legitime d'Alexandre arnaud et de Marie
 Cybery est decede hier a deux heures après minuit d'après
 cette declaration je me suis transporté sur le champ
 au lieu du domicile et m'étant assuré du deces de la
 dite Jean arnaud j'en ai dressé le present acte que les
 dits attestans ont déclaré ne sçavoir signer et
 j'interpellé
 fait en la maison Commune de montalon le dix jour mois
 et an que dessus Moreau Off. Public
 jeune

et
 a
 de la
 par
 Cal
 Membre
 de la
 Citoyens
 Citoyens
 Jean
 les
 sous
 Citoyens
 huit
 en
 dressé
 Signé
 G.

Aujourd'hui vingt sept Brissac l'an deuxieme de la Republique
 Francaise une et indivisible pardevant moi Laurent Durcau jeune
 membre du Conseil general de la Commune de Montalou département
 du Puy de Dôme élu a l'effet de recevoir les actes destinés
 en la maison Commune les Citoyens Joseph marche guay
 age de trente ans et de Provost aine age
 de vingt cinq ans lesquels ont declare a moi Durcau jeune
 que la nommée Catherine Bernartieu veuve de Guillaume
 marche guay est morte a Montalou le cinq heures du jour. Cette
 declaration, je me suis transporte sur le champ au lieu de
 domicile et me tant assure du veritable de la dite Bernartieu
 j'en ai dressé le present acte que ledit marche guay a
 declare ne savoir signer et Provost a signé avec moi
 fait en la maison Commune le dit jour mois et an que
 dessus

Durcau
 jeune Off. Public
 Provost

Marguerite
 Boyer.

Aujourd'hui premier mesidor l'an deuxieme de
 la Republique Francaise une et indivisible pardevant
 moi Laurent Durcau jeune membre du Conseil general
 de la Commune de Montalou département du Puy de Dôme
 élu a l'effet de recevoir les actes destinés a constater
 les naissances mariages et décès ont compare en la
 maison Commune de Montalou les Citoyens Thomas
 Larrie age de cinquante ans et de Provost aine age
 de vingt cinq ans lesquels ont declare a moi Durcau
 jeune que la nommée Marguerite Boyer agee de vingt
 six ans habitante de Montalou est morte le trois
 Brissac fille legitime de Louis Boyer et de Louise
 Floge d'atel d'après cette declaration je me suis
 transporte au domicile de la Citoyenne Stalard et me tant
 assure du veritable j'en ai dressé le present acte que les Citoyens
 ont signé avec moi

fait en la maison Commune le dit jour
 et an que dessus Larrie
 Durcau Off. Public
 Provost

Aujourd'hui Premier memoir lan deuxieme 33.
 Republique de Sardesant moi Laurent Durcau jeune membre
 du Conseil general de la Commune de Montalou deparlement de
 Pic d'Ambrie. Elu a l'effet de recevoir les actes a constater
 les manances, marriages. Et de ces ont compare en
 la maison Commune de Montalou les Citoyens Bernard
 Landreau age de trente cinq ans et de Jean
 Delari a moi Laurent Durcau jeune que marie Bourgnon
 est morte a huit heures du soir, femme de Jean Antonin
 Bourgnon et de Marie Renie d'après cette declaration je
 me suis sur le champ au lieu du domicile et m'elant assure
 du d'ice de la dite Bourgnon j'en ai dressé le present acte
 que les dits temoins ont signé avec moi.
 fait en la maison Commune ledit jour mois et au
 quel demeure Landreau

Durcau *off. public*
 jeune

Aujourd'hui Cinq memoir lan deux Republique de
 Sardesant moi Laurent Durcau jeune membre du Conseil
 general de la Commune de Montalou deparlement de
 Pic d'Ambrie. Elu a l'effet de recevoir les actes destinés
 a constater les manances, marriages. Et de ces ont compare
 en la maison Commune Bertrand Etier et
 Nicolas Coromeau vigneron qui ont declare a
 moi Laurent Durcau jeune que par son signat est d'ice
 le quart de dit mois et qu'il est le legitime de
 Blaise Reynat et d'après cette declaration
 je me suis sur le champ transporté au lieu du domicile et
 m'elant assure du d'ice du dit Reynat j'en ai dressé
 le present acte que les dits temoins ont declare conforme
 a la verite j'en ai dressé le present acte que les dits attestans
 ont declare en ce sens signat fait en la maison Commune
 ledit jour mois et au quel demeure Durcau *off. public*
 jeune

Jarry
Laforgue

Cinquant deux messidor l'an deux
Sardisant moi Laurent
Compt general de la Commune
du bel crambie de a l'effet de l'avis
destine a constater les mariages
des Citoyens ont compare en la maison
les Citoyens jarry et francis
leds quels ont declare a moi
que philippe Raymond jarry
ce nonod a nidy deira et qu'il
de vital jarry et de francis
Lacoste d'apres la
declaration je me suis transporte
du domicile et metant assure
jarry et que les dits temoires
ont declare

fait la maison commune le dit jour
en que demore *(Signature)* Jarry

Philippe Raymond
jarry
son

Cinquant deux messidor l'an deux
Sardisant moi Laurent
Compt general de la Commune
du bel crambie de a l'effet de l'avis
destine a constater les mariages
des Citoyens ont compare en la maison
les Citoyens jarry et francis
leds quels ont declare a moi
que philippe Raymond jarry
ce nonod a nidy deira et qu'il
de vital jarry et de francis
Lacoste d'apres la
declaration je me suis transporte
du domicile et metant assure
jarry et que les dits temoires
ont declare

a la suite j'ai dressé le présent acte que les
tenons ont signés avec moi
fait en la salle de la maison commune le dit jour
mois et au lieu de messeur Mureau *officier public*

jeune
Jh. Millet *de Montcaumon*

Quinze
Aujourd'hui dix mesidor l'an deuxième République
Pardevant moi Laurent Mureau jeune membre du Conseil
général de la Commune de Montcaumon département de la
Bee d'Amber. Etu a l'effet de recevoir les actes destinés à constater
les naissances mariages et décès des Citoyens ont
Compara en la salle de la maison commune Jean Linder
age de quarant cinq ans et Charles Goujon age de
quarant six ans lesquels ont déclaré à moi Mureau jeune
que Jean Guinaudie age de cinquante cinq ans veuf de
marie merlet est mort ce neuf du dit mois heures du matin
d'après cette déclaration je me suis transporté au lieu du
domicile et metant assure du décès du Cinq quinaudie que
les dits tenons ont déclaré Conformé a la suite j'ai
dressé le présent acte *et* les tenons ont déclaré *conformé*
admission *ne pas avoir signé*
fait en la salle de la maison commune le dit jour
mois et sans que de messeur Mureau *officier public*

Montcaumon
Aujourd'hui douze mesidor l'an deuxième République
Pardevant moi Laurent Mureau jeune membre du Conseil
général de la Commune de Montcaumon département de la
Bee d'Amber. Etu a l'effet de recevoir les actes
destinés à constater les mariages naissances et décès
des Citoyens ont Compara en la salle de la maison
commune Pierre Malard maçon age de cinquante deux
ans et Pierre Giraud vignon age de cinquante ans
lesquels ont déclaré à moi Mureau jeune que Jean
Montayon fils age de trois ans et demi est né
le *dimanche* *du* *neuf* *heures* *du* *soir* et qu'il est fils
légitime de Pierre Montayon et de Thérèse Mureau
d'après cette déclaration je me suis transporté

Champs actuels de domicile et metant assure du
deu du dit montagnon, j'en ai dressé le present
acte que les temoins ont declaré ne savoir signer
fait en la maison Commune le dit jour mois
an que dessus

Murcau Off. Public
jeune

Jeune
M. Murcau

Aujourd'hui quatorze memoire l'an deuxieme
de la Republique sardisant moi Laurent Murcau
jeune membre du Conseil general de la Commune de Montalon
departement du Rec Nambec élu a l'effet de recevoir les actes
destinés a constater les naissances, mariages et deces
des Citoyens ont comparu en la salle de la maison
Commune Jean Chardomeau age de trente quatre ans
et Pierre Boreau age de quarante quatre ans
lesquels ont declaré a moi Murcau jeune que Jean
Boreau age de douze ans fille legitime de Pierre Boreau
et Jean Napuy est decedé le treize du dit et d'après
cette declaration je me suis sur les champs transporté
au lieu du domicile et metant assure du decedé de
comme s'ensuit j'ai eu vertu de ces pouvoirs qui me sont
delivrés dressé le present acte que les temoins
ont declaré ne savoir signer de ce interpellé
fait en la salle de la maison Commune le
dit jour, mois, et an que dessus

Jeune
M. Boreau

Aujourd'hui quinze memoire l'an deuxieme
de la Republique sardisant moi Laurent Murcau
jeune membre du Conseil general de la Commune
de Montalon departement du Rec Nambec élu
a l'effet de recevoir les actes destinés a constater
les naissances, mariages et deces des Citoyens
ont comparu en la salle de la maison Commune
les Citoyens Jean Boreau age de quarante quatre

P. Boreau
jeune

Joseph
Boreau

and lesquels ont declare moi Laurent Mureau jeune
qui Jean Morin ^{vig} age de soixante quatre
ans est decede le quatorze de dit a dix heures du matin
et qu'il est fils legitime de Jean Morin et Madeleine
Savineau et d'après cette declaration je me suis sur
le champ transporté au lieu du domicile et metant
assure de Jean Morin, j'en ai dressé le present acte
que les temoins ont declare ne savoir signer
Mureau ^{off} public
jeune

Ce jour d'hy six Messidor l'an deuxième
Republicain Sardesant moi Laurent Mureau jeune
membre du Conseil general de la Commune de Montalou
departement du Gers. Il a l'effet de Nécessité
Il a été destiné a constater les naissances, mariages,
Et dees des Citoyens ont compare en la maison
Commune les Citoyens Pierre Melard age de
Cinquante deux ans et Pierre Giraud age de trente cinq
ans, lesquels ont declare moi Mureau jeune
que Delvaille Seriat age de sept ans et demi est
decede le six de dit a l'un heure apres minuit et
qu'elle est fille legitime de Pierre Seriat et Jeanne
Routin d'après cette declaration je me suis sur le champ
transporté au lieu du domicile et metant assure de dees
j'ai converti dees pouvoirs qui me sont deliqués redigé
le present que les temoins ont declare ne savoir
signer fait en la salle de la maison Commune le six
jour morin et au que deffus Mureau ^{off} public
jeune

Ce jour d'hy vingt messidor l'an deuxième Republicain
Sardesant moi Laurent Mureau jeune membre du Conseil
general de la Commune de Montalou departement du Gers
Il a l'effet de Nécessité Il a été destiné a constater

Delvaille
Seriat

Joseph
Bernateau

Les naissances, mariages Et de ce dea Citoyens
 ont comparu en la maison Commune de la ville de
 de Cinquante cinq ans et Jacques Dupuy age de
 quarante ans lesquels ont declare a moi Bureau jeune
 que Joseph Bernateau age de soixante neuf ans fils
 legitime de Jacques Bernateau et Marguerite Bulteau
 de ce dea le 18 du dit a un heure apres midy d'apres cette
 declaration je me suis sur le champ transporte au lieu du
 domicile et metant assure du delie du dit Bernateau
 en vertu de ce pouvoir qui me sont delieues j'ai en
 vertu de ce pouvoir qui me sont delieues dresse le
 present acte que les temoins ont declare ne savoir
 de l'interpelte
 fait en la salle de la maison Commune le dit
 jour mois Et lan que dessus Bureau jeune

franco
 Plumet
 un

Aujourd huy vingt quatre messidor l'an deuxieme
 Republicain sardisant moi Laurent Bureau jeune
 membre du conseil general de la Commune de Montbrun
 deparlement de Breisach et a l'effet de recevoir
 les actes destines a constater les naissances mariages
 Et de ce dea Citoyens ont compare en la salle
 de la maison Commune les Citoyens Jacques
 Dupuy age de quarante ans et Pierre Giraud age
 de trente cinq ans lesquels ont declare a moi Bureau
 jeune que Pierre Plumet age de huit ans et de
 est de ce dea le vingt trois du dit a onze heures du jour et
 est fils legitime Jean Baptiste Plumet et de Martine
 Bureau d'apres cette declaration je me suis sur le champ
 transporte au lieu du domicile et metant assure
 en vertu de ce pouvoir qui me sont delieues
 dresse le present acte que les temoins ont
 declare ne savoir signer de ce interpelte
 fait en maison Commune le dit jour mois
 et an que dessus Bureau jeune

Quis
 Republi
 Conseil
 Avec
 Const
 Compe
 Jaqu
 age
 An
 qu
 Cite
 au
 de
 qu
 9
 C
 Pe
 de
 le
 E
 C
 O
 Bureau
 Petit
 un
 m
 de
 le
 E
 C
 O
 Bureau
 Petit
 un
 m
 de
 le
 E
 C
 O

Aujourd'hui vingt six messidor l'an deuxieme
Republiquain sardenant moi Laurent Durcau jeune
Conseil general de la Commune de Montalou
departement du Nee Rambert. Et a l'effet de recevoir
les actes destinés a constater les naissances, mariages
et deces de Citoyens ont comparu en la maison
Commune les Citoyens
Jacques Anpuy age de quarante ans et son grand
frere Cinq ans lesquels ont declare a moi
Durcau jeune que Marie Lachaise age de soixante
cinq ans est decedee le vingt Cinq du dit d'ayres
Celle declaration, je me suis sur le champ transporté
au lieu du domicile et metant a nu en vertu
des pouvoirs qui me sont deliqués dessus le present acte
quel que les temoins ne scavoir signer
fait en maison Commune le dit jour yo moi et au
quel desma Durcau Officier public
jeune

Aujourd'hui deux messidor l'an deuxieme
Republiquain sardenant moi Laurent Durcau jeune
membre du Conseil general de la Commune de Montalou
departement du Nee Rambert. Et a l'effet de recevoir
les actes destinés a constater les naissances, mariages
et deces de Citoyens ont comparu en la maison
Commune Jean Mellie age de soixante dix ans, et Guillem
Mellie age de quarante ans lesquels ont declare a moi
Durcau jeune que Jacques Petit age de soixante
ans est decede a trois heures du matin, d'ayres celle
declaration que les dits attestans ont certifié je me suis
sur le Champ transporté au lieu du domicile et metant
a nu en vertu des pouvoirs qui
me sont deliqués dessus le present acte quel que les
temoins ont declare ne scavoir signer
fait en maison Commune le dit jour moi
Et au quel desma Durcau Officier public
jeune

Simon
Dassy

Aujourd'hui quatre-vingt-dix
Republiquain l'ordonnant moi Laurent Durcau jeune
membre du Conseil general de la Commune de Mont-lon
departement du bec d'ambes. Il a l'effet de recevoir les actes
de naissance a constater les mariages et deces des
Citoyens ont compare en la maison Commune
Jean Haberteau age de trente ans et Pierre Lambert
age de quarante sept ans lesquels ont declare
a moi Durcau jeune que Pierre Dassy age de soixante
ans est decede le zome dudit a huit heures du
matin d'après cette declaration je me suis fait le change
transport au lieu du domicile, et me tant assure de
ceci j'ai en vertu des pouvoirs qui me sont delegues
dressé le present acte que les temoins ont declare
de avoir signe de ce interpollé

Fait en maison Commune le dix jour
mois Etan que dessus **DURCAU** off.
jeune Publi

Simon
Milhet

Aujourd'hui quatre-vingt-dix
Republiquain l'ordonnant moi Laurent Durcau jeune
membre du Conseil general de la Commune de Mont-lon
departement du bec d'ambes. Il a l'effet de recevoir les actes
de naissance a constater les mariages et deces des
Citoyens ont compare en la maison Commune
Jean Haberteau age de trente ans et Pierre Lambert
age de quarante sept ans lesquels ont declare
a moi Durcau jeune que Jeanne Milhet agee de neuf ans
fille legitime de Joseph Milhet et Jeanne Jarey est
decede le zome dudit a cinq heures du soir d'après
cette declaration je me suis fait le change transport au
lieu du domicile et me tant assure de ce
des pouvoirs qui me sont delegues j'ai en vertu
de ce que les temoins ont declare de avoir
de ce interpollé par nous

Simon
Chabreau

Joseph
Boullhier

fait en maison commune le dit jour moisi
 et au que dessus *Laurent Durcau jeune*
 C. aujourd'hui Sept fervidor lan deuxieme
 R. publiquain l'ordervant moi Laurent Durcau jeune
 membre du Conseil general de la Commune de Montalon
 departement du Bee Nambca l'ha a l'effet de recevoir
 les actes destinés a constater les mariages, naissances
 et deced des Citoyens ont compare en la maison
 commune les Citoyens *Jean Estriebeaud* age de
 cinquante Sept ans et *Bernard Serchaud* age
 de vingt deux ans lesquels ont declare moi Durcau
 jeune que *Serre Chobcau* age de cinquante ans est
 deced le Cinq fervidor l'apric. Cette declaration
 est venue sur le champ transporte au lieu du domicile
 qui me sont delegues dresse le pr. sont act. que les
 temoins ont signe avec moi

fait en maison commune le dit jour moisi
 Et au que dessus *Laurent Durcau jeune*
Serchaud *Estriebeaud*
Publie

C. aujourd'hui Sept fervidor lan deuxieme
 R. publiquain l'ordervant moi Laurent Durcau jeune
 membre du Conseil general de la Commune de Montalon
 departement du Bee Nambca l'ha a l'effet de recevoir
 les actes destinés a constater les mariages, naissances
 et deced des Citoyens ont compare en la maison
 commune les Citoyens *Jean Tabasteau* age de Trente ans
 et *Bernard Serchaud* age de vingt Six ans lesquels
 ont declare moi Durcau jeune membre du Conseil
 general que *Joseph Roullon* age de quinze ans est
 deced le 17 moisi a dix heures du matin et qu'il est fils
 legitime de *Jean Roullon* et *Marie Denard* l'apric

Joseph
 Roullon
 3

je me suis sur le Champ transporté au lieu du
domicille et metant assure du deca j'ai en
veste d'a pouvoir qui me sont deliegués
dressé le present acte que forchaud la signa
moi et batisteau a declare ne savoir sign
puler pelle fait en maison Commune ledit
jour, mois et an que dessus
Mureau
jeune

Charles
Arambat

Aujourd'hui huit ~~mois~~ fevrier lan
deuxieme Republicain sardisant moi Laurent
Mureau jeune membre du Conseil general de la
Commune de montalon departement du berri
Il a l'effet de recevoir les actes destinés a constater
les naissances mariages et deca dea Citoyens
ont compare en la maison Commune les Citoyens
Raymond Seydel age de cinquante ans et Claude
Lemaire cy devant levé age de soixante ans
lesquels ont declare a moi Laurent Mureau jeune
que Therabith Arambat est decedé a six heures
du matin le dit jour et qu'elle est fille legitime
de Marc Arambat et de Marie Micheau Dapria
Celle declaration je me suis sur le champ transporté
au lieu du domicile et metant assure du deca
j'ai en veste d'a pouvoir qui me sont deliegués
dressé le present acte que les temours ont signe
avec moi fait en maison Commune ledit
jour mois et an que dessus

Lemaire sardisant L'aveugle
Raymond Seydel
Mureau
jeune

Marie
Laffond
3

Aujourd'hui neuf fevrier lan deuxieme
Republicain sardisant moi Laurent Mureau
jeune membre du Conseil general de la Com
de montalon departement du berri

Dece
marc
Comm
Six
Lesq
Laf
De
an
tra
ja
M
de
Marie
Morin

Claude
Bigolle

de recevoir, les actes destinés à constater les mariages
mariages. Et de ces deux Citoyens ont comparu en la maison
Commune les Citoyens Jean montion âgé de Cinquante
Six ans et Pierre Orrie âgé de Cinquante Sept ans
lesquels ont déclaré à moi Bureau jeune que Marie
Lafon fille légitime de Marie Lafon et Marie Soutan est
decedée le huit du dit et quelle étoit âgée de Cinquante Sept
ans d'après cette déclaration j'ai été sur le champ
transporté au lieu du domicile et misant à mort du décès
j'ai en vertu de ce pouvoir qui me sont délégués dressé
le présent acte que les temoins ont déclaré
signé

Fait en maison Commune le dit jour mois Etanque
d'anné Bureau Officier public
jeune

Morin
Morin

Aujourd'hui neuf mesidor l'an deuxième Republicain
Pardevant moi Laurent Bureau jeune membre du conseil
de la Commune de Montalon département du bec sabbec élu
à l'effet de recevoir les actes destinés à constater les mariages
naisances et de ces deux Citoyens ont comparu en la
maison Commune les Citoyens Jean montion âgé de
Cinquante Sept ans, et Pierre Orrie âgé de Cinquante Sept ans
lesquels ont déclaré à moi Bureau jeune que Marie Morin fille
légitime de Jean Morin et de Catherine Normandie âgée d'un an
et decedée le le huit du dit de joid. Cette déclaration j'ai
sur le champ transporté au lieu du domicile et misant
à mort du décès j'ai en vertu de ce pouvoir qui me sont
délégués dressé le présent acte que les temoins ont déclaré
signé de la justice

Fait en maison Commune le dit jour mois Et
an que d'anné Bureau Officier public
jeune

André
Bisignolles

Aujourd'hui neuf servidor l'an deuxième Republicain
Pardevant moi sauront Bureau jeune membre du conseil
general de la Commune de Montalon département du bec
sabbec élu à l'effet de recevoir les actes destinés à
constater les naisances, mariages et de ces deux Citoyens
ont comparu en la maison Commune les Citoyens

Antoine Lambert age de quarante ans et
 nadal age de trois mois lesquels ont declare
 moi Bureau jeune que Claud Sigolle age de
 deux ans fille legitime de Jean Sigolle et de Jeanne Deland
 est deud de l'heure du soir six heures du soir
 Cette declaration je me suis sur le champ
 au lieu du domicile et metant du deca du dit Sigolle
 en vertu de ce pouvoir qui me sont delivre
 present a ce que les Antoine Lambert a declare ne le savoir.

fait en maison Commune ledit jour
 et au que de Bureau Nadal
 jeune

Bureau
 Simon

Aujourd'hui dix-sept Jovidor lan deuxieme
 de la Republique francaise une et indivisible
 pardevant moi Laurent Bureau jeune membre du
 Conseil general de la Commune de Monteton
 deparlement du bee nante et a l'effe de
 recevoir les actes de mariage a Courtat lesdits
 mariage et de ce dea Citoyen dont compare
 la maison Commune les Citoyens Jean Bria age de
 trois ans et Bernard Nadal age de trois ans
 lesquels ont declare a moi Bureau jeune
 Simon fille legitime de Jean Simon et de Jeanne
 est deud de l'heure du soir age de dix heures du soir
 Cette declaration je me suis sur le champ
 au lieu du domicile et metant du deca de
 en vertu de ce pouvoir qui me sont delivre
 le present a ce que les Bureau declare ne le savoir
 Signe le Nadal a signe avec moi

fait en maison Commune ledit jour
 et au que de Bureau Nadal
 jeune

Jean Delfin
 Arubaton

Aujourd'hui onze Jovidor lan deuxieme
 de la Republique francaise une et indivisible
 pardevant moi Laurent Bureau jeune membre du
 Conseil general de la Commune de Monteton
 deparlement du bee nante et a l'effe de

Elu a l'effet de recevoir les actes d'inhumation a 29. 76
Constater les naissances, mariages et deces des
Citoyens ont comparez en la maison Commune ledit
Joseph Labatut age de quarante ans et Claude
Epidon age de quarante. Cinq ans lesquels ont declarez
a moi Mureau jeune que Jean Delfain Pruletour
age de deux ans est decede le dix du dit a quatre heures
apres midi, s'ila legitime de Jean Pruletour et Marie
Vallet d'ayria. Cette declaration je me suis sur le champ
transporte au lieu du domicile et me tant assure du
deces j'ai en vertu des pouvoirs qui me sont delegues
dresse le present acte que les temoins ont declarez
me savoir signe
fait en maison Commune ledit jour
mois et an que dessus Mureau Officier Public
jeune

Record
Lafargue
Aujourd'hui treize Jovidor l'an d'auisieme
de la Republique s'adressant moi Laurent Mureau jeune
membre du conseil general de la Commune de Montator
departement du bel Roubin. Elu a l'effet de recevoir
les actes d'inhumation Constater les naissances mariages
et deces des Citoyens ont comparez en la maison
Commune les Citoyens Jean Lambert age de vingt
sept ans et Bertrand Largeteau age de trente ans
les quels ont declarez a moi Mureau jeune que Bernard
Lafargue age de six ans onze ans est decede le deux
du dit a deux heures apres midi d'ayria. Cette
declaration je me suis sur le champ transporte
au lieu du domicile et me tant assure du deces
j'ai en vertu des pouvoirs qui me sont delegues
dresse le present acte que les temoins ont declarez
me savoir signe
fait en maison Commune ledit jour
mois et an que dessus Mureau Officier Public
jeune

Le jour d'aujourd'hui quatorze servidor l'an deuxième
Republicain parlant moi Laurent Durcan
jeune membre du Conseil general de la Commune de
Montalon departement du Bee Sambre et Meuse
leffet de recevoir les actes destinés a constater les
naissances, mariages et deces de Citoyens ont
comparez en la maison Commune les Citoyens
Jean Lambert age de vingt huit ans et Gertrude
Largueau age de trente ans lesquels ont delare
moi Durcan que Jean Eyraud marin age de
dix neuf ans fille legitime de Jean Eyraud et de
Jeanne Pot est decedé le quatorze d'uid de cing
heures du matin d'après cette declaration quelz
temoins ont certifié conforme a l'écrit prout
Sua sur le champ transporte au lieu du domicile
et m'étant armé du dieu j'ai en vertu des
pouvoirs qui me sont deliquis dressé le present acte
quelz temoins ont declare ne savoir si que de
juste pille par nous fait en maison Commune
le dit jour mois et an que dessus

Pierre Grillet

Le jour d'aujourd'hui quinze servidor l'an deuxième
Republicain parlant moi Laurent Durcan
jeune membre du Conseil general de la Commune de
Montalon departement du Bee Sambre et Meuse leffet
de recevoir les actes destinés a constater les naissances
mariages et deces de Citoyens ont comparez en
la maison Commune les Citoyens Jean Durcan
aine age de trente cinq ans et Anne Rechedo que
age de vingt six ans lesquels ont delare
moi Durcan jeune que Pierre Grillet age de quatorze
mois fille legitime de Pierre Grillet et d'Anne
Bascant est decedé le quatorze d'uid de d'après
cette declaration je me suis sur le champ
transporte au lieu du domicile et m'étant
armé du dieu j'ai en vertu des pouvoirs

qui me
les tem
deux
le dit

qui
Jean
Bodier
gen
du
na
Co
an
de
de
c

qui me sont deliqués dressé le present acte que
les temoins ont signé de leur main de savoir sçavoir
deuy interpellé par nous fait en maison commune
le dit jour mois Et au que

Berbedergue nouveau Bureau Officier public

Aujourd'hui sçavoir J. Feridor le deuxieme Republicain
pardevant moi Laurent Bureau jeune membre du Conseil
general de la Commune de montalou departement du Bee d'Ambas
Elu a l'effet de recevoir les actes destinés a constater les
mariages, naitances et deces des Citoyens ont comparu
en la maison commune les Citoyens Jean ferchaud tailleur
de trente six ans et Normand nadal age de trente trois ans
lesquels ont declare a moi Bureau jeune que Jean minot age
de sept mois fils legitime de Pierre minot age trente
quatre ans et Marie mondon age de trente six ans
est decedé le quinze J. Feridor d'après cette declaration
je me suis sur le champ porté au lieu du domicile et me suis
assuré du deces j'ai en vertu de ces pouvoirs qui me sont deliqués
dressé le present acte que ferchaud a déclaré de savoir signé
et nadal le signé de moi

fait en maison commune le dit jour mois Et au
que de moi Bureau Officier public

Aujourd'hui sçavoir J. Feridor le deuxieme Republicain
pardevant moi Laurent Bureau jeune membre du Conseil
general de la Commune de montalou departement du Bee d'Ambas
Elu a l'effet de recevoir les actes destinés a constater les
naitances et deces des Citoyens ont comparu en la maison
commune les Citoyens Jean ferchaud tailleur age de trente six
ans et antoine Lambert age de quarante ans lesquels ont
declare a moi Bureau jeune que Jean Rodier age de
soixante dix ans fils legitime de Pierre Rodier ancien
chaudron est decedé le quatorze dudit a sept heures de
soir d'après cette declaration je me suis sur le champ
porté au lieu du domicile et me suis assuré du
deces j'ai en vertu de ces pouvoirs qui me sont deliqués
dressé le present acte que les temoins ont déclaré

ne s'avoit signé de ce interpellé et son nom
fait en maison Commune ledit jour mon
en que dessus

Jeanne
Recherdorge

Aujourd'hui dix huit servitor lan deuxième
de la République française une et indivisible devant
moi Laurent Niverny jeune membre du Conseil général
de la Commune de Montalon département du Bas Rhin
Elu à l'effet de recevoir les actes de naissance, mariages
Et décès des Citoyens ont comparu en la maison Commune Mathieu
surin âgé de cinquante ans et Jean Moreau
âgé de trente ans lesquels ont déclaré à moi
Niverny jeune que Jeanne Recherdorge âgée de
six ans la fille légitime de André Recherdorge
et Marie Schudrate est deced le quinze dudit
mois d'après cette déclaration je me suis fait
transporter au lieu du domicile mentionné ci-dessus
j'ai en vertu de ce pouvoir qui me sont délégués
dressé le présent acte que les témoins ont déclaré
ne s'avoit signé fait en maison Commune
ledit jour, mais en que dessus

Niverny jeune
J. Niverny

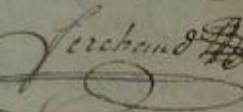
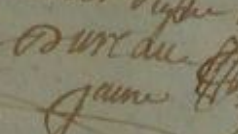
Marguerite
Gudin

Martin
Nadal

Aujourd'hui dix huit servitor lan deuxième
de la République française devant moi Laurent Niverny
membre du Conseil général de la Commune de Montalon
département du Bas Rhin Elu à l'effet de recevoir
les actes de naissance, mariages
Et décès des Citoyens ont comparu en la
de la maison Commune Jean Ferchand tailleur
âgé de trente six ans et Bernard Ferchand
âgé de vingt six ans lesquels ont déclaré
à moi Niverny jeune que Martin Nadal âgé de trois
ans fils légitime de Bernard Nadal et Jeanne
Niverny est deced le dix sept dudit mois
d'après cette déclaration je me suis fait
transporter au lieu du domicile mentionné ci-dessus

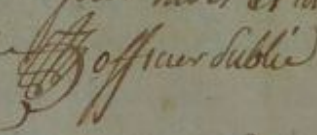
François
Barbin

CONSEIL MUNICIPAL

Au deca j'ai en vertu de pouvoirs qui me sont delieues
 dresse le present acte que Jean Ferchoud ^{41. 44}
 a declare ne savoir signer et ferchoud me a signe
 avec moi
 Ferchoud  Bureau au  officier public
 jeune

Marguerite
 Godineau

Aujourd'hui dix huit servidor lan deuxieme de la
 Republique française une et indivisible s'adressant moi
 Laurent Bureau jeune membre du conseil general de la Commune
 de Montalon departement du Bee Samba Elu a l'effet
 de recevoir les actes destinés a constater les naissances
 mariages et deces des Citoyens ont comparu en la
 maison Commune Jean Gardeuil veuf age de vingt neuf
 ans et Jean Piquet age de quarante sept ans aussi veuf
 lesquels ont declare a moi Bureau jeune que Marguerite
godineau age de trente ans Natante femme de Raymond
 Declaration jeme suis sur le champ transporte au lieu du
 domicile et me tant assure du deca j'ai en vertu de
 pouvoirs qui me sont delieues dresse le present acte
 que les temoins ont declare ne savoir signer fait
 en maison Commune le dit jour mois et lan que dessus

Bureau  officier public
 jeune

Francois
 Barbin

Aujourd'hui vingt deux servidor lan deuxieme
 de la Republique française s'adressant moi Laurent Bureau jeune membre
 du conseil general de la Commune de Montalon departement
 du Bee Samba Elu a l'effet de recevoir les actes destinés
 a constater les naissances mariages et deces des
 Citoyens ont comparu en la maison Commune Antoine
 Lumbert age de quarante ans et etat quin ans age
 de trente six ans lesquels ont declare a moi Bureau
 jeune que Francois Barbin volontaire municipalite de
 leparc meme district est deces le le vingt trois dudit
 a sept heures du matin d'apres. Cette Declaration
 je me suis sur le champ transporte au lieu du domicile
 et me tant assure du deca j'ai en vertu de pouvoirs
 qui me sont delieues dresse le present acte que les
 temoins ont declare ne savoir signer fait en
 maison

fait en maison Communale le dit jour mois et an
que demeur Courcau Officier Public
jeune

Pierre Godrie

Aujourd'hui vingt deux fevrier l'an deuxieme
de la republique pardevant moi Laurent Durand jeune
membre du Conseil general de la Commune de Montalou
departement du bas Danube Et a l'effet de recevoir
les actes destinés a constater les naissances mariages
et deces des Citoyens ont comparu en la maison
Commune Joseph Bouchon age de trent un ans et
Bertrand Ytter age de quarante cinq ans d'age
que les temoins ont eu declaré a moi Durand jeune
que Pierre Godrie age de dix mois fille legitime
de Joseph Godrie et de Marie Goussier est decedé
le vingt trois a neuf du matin. d'après cette
declaration je me suis sur le champ transporté
au lieu du domicile et metant l'heure de deces
jai en vertu des pouvoirs qui me sont delivrés
dressé le present acte que les temoins ont déclaré
me savoir signé fait en maison Communale
le dit jour mois et an que demeur

Courcau Officier Public
jeune

Francoise Durand

Aujourd'hui vingt quatre fevrier l'an
deuxieme de la republique pardevant moi Laurent
Durand jeune membre du Conseil general de la
Commune de Montalou departement du bas Danube
Et a l'effet de recevoir les actes destinés a constater
les naissances mariages et deces des Citoyens
ont comparu en la maison Commune Claude
pidoux age de quarante cinq ans et Bertrand
Ytter age de quarante ans les deux ont
eu déclaré a moi Durand jeune que
Francoise Durand age de deux ans fille legitime
de Jean Durand et de Marie Raubert est decedé le
quatre heures du matin le vingt deux du dit
cette declaration je me suis sur le champ

Francoise
Goussier

Pierre
Bertrand

transporté au lieu du domicile et métant assésé le 2. 1775
du deui j'ai eu vertu des pouvoirs qui me sont délégués
dressé le présent acte qui les tenons ont déclaré au dessous
signé fait en maison de la commune le dit jour mois et an que
demeure Bureau Officier public
jeune

Aujourd'hui vingt cinq février l'an deuxième
Républicain pardevant moi Laurent Murcau jeune
membre du Conseil général de la Commune de Montalou
département du bee Saubie élu à l'effet de recevoir
les actes destinés à constater les naissances, mariages
et décès des Citoyens ont comparu en la maison
Commune les Citoyens Jean Serchaud tailleur âgé de trente
six ans et Antoine Lambert âgé de quarante ans lesquels
ont déclaré à moi Murcau jeune Officier public que
François Gabard fille légitime de Jean Gabard et de Marie
Colin est décédée le vingt quatre et cinq heures du
matin d'après cette déclaration je me suis sur le champ
transporté au lieu du domicile et métant assésé le
deux j'ai eu vertu des pouvoirs qui me sont
délégués dressé le présent acte que les tenons ont déclaré
au dessous signé de ce j'interpelle fait en maison
Commune le dit jour mois et an que demeure
Bureau Officier public
jeune

Aujourd'hui vingt six février l'an deuxième
Républicain pardevant moi Laurent Murcau jeune
membre du Conseil général de la Commune de Montalou
département du bee Saubie élu à l'effet de recevoir
les actes destinés à constater les naissances, mariages
et décès des Citoyens ont comparu en la maison
Commune Bernard Serchaud âgé de vingt six ans
et Michel Lorgetteau tonnelier âgé de quarante ans lesquels
ont déclaré à moi Murcau jeune membre du Conseil
que que Pierre Bertrand m^d de quelle âgé de soixant
huit ans est décédée le cinq du dit mois d'après
cette déclaration je me suis sur le champ transporté au lieu du
domicile et métant assésé le dit j'ai eu vertu des pouvoirs
qui me sont délégués dressé le présent acte que les tenons ont
délégués signé de ce j'interpelle fait en maison
Commune le dit jour mois et an que demeure
Bureau Officier public
jeune

Jeanne
Bernard
m

Aujourd'hui vingt six fevrier l'an deuxieme de
 la Republique Francaise one et indivisible
 moi Laurent Durcau jeune membre du Conseil general
 de la Commune de Montalou departement du Bee
 Elle a l'effet de recevoir les actes destines a constater
 naissances mariages et deces des Citoyens ont compare
 culs maison Commune Guillaume Holland age de
 cinquante et Jean pencaut age de trente cinq ans lesquels
 ont declaree moi Durcau jeune que Jeanne Bernard
 agee de cinquante cinq ans fille legitime d. Pierre
 theyraud et de Jeanne Nanjac est decedee huit heures
 du matin les memes jours d'apres cette declaration
 par devant moi et sur le champ transporte au
 lieu du domicile et metant assure du lieu j'ai
 en vertu des pouvoirs qui me sont delieues dressé
 le present acte que les temoins ont declaree un
 signe fait en maison Commune le dit jour, mois
 an que dessus Durcau officier public
 jeune

Marguerite
 Coussard
 De la
 Bard
 gene
 Re
 a
 Com
 ag
 du
 me
 jo
 Co
 le
 a
 fo

Jean Bernard
faure
m

Aujourd'hui vingt six fevrier l'an deuxieme de
 la Republique Francaise one et indivisible
 moi Laurent Durcau jeune membre du
 Conseil general de la Commune de Montalou departement
 du Bee Dambec Elle a l'effet de recevoir les actes
 destines a constater les naissances, mariages et deces
 des Citoyens ont compare culs maison Commune
 Jean pencaut age de vingt huit ans et Bernard garsteulle
 aussi age de vingt huit ans cultivateur a Brac lesquels
 ont declaree moi Durcau jeune que le nomme Jean
Bernard faure age de quarante huit ans fille
 legitime d Etienne faure et de Marie Lagon est decedee
 le vingt cinq a minuit d'apres cette declaration je me suis sur le
 champ transporte au lieu du domicile et metant assure du lieu
 j'ai en vertu des pouvoirs qui me sont delieues dressé le
 present acte que les temoins ont declaree un
 signe fait en maison Commune le dit jour, mois
 an que dessus Durcau officier public
 jeune

Marguerite
Gochereau
m

Aujourd'hui vingt-neuf fructidor l'an 2^{me} 43. 43. 44
 de la République française une et indivisible
 pardevant moi Laurent Bureau jeune membre du conseil
 général de la Commune de Montalon Département du
 Bee d'Amber. Elle a l'effet de recevoir les actes destinés
 à constater les naissances Mariages et dees ont
 comparu en la maison Commune Jean Forchard taitleur
 age de trente six ans et Antoine Lambert age de quarant
 ans lesquels ont déclaré a moi Bureau jeune que
Marie Courcaud age de dix neuf ~~ans~~ est dees l'homme
 jour, fille légitime de François Courcaud et Catherine
 Constantin, d'après cette déclaration je me suis sur
 le champ transporté au lieu du domicile et metant
 assure du dees j'ai en vertu des pouvoirs qui me
 sont délégués dressé le présent acte que les demeurants
 ont déclaré ne savoir signer
 fait en maison Commune ledit
 jour moied Et au quel dessein

Marguerite
 Gochereau

Bureau jeune Officier public
 Aujourd'hui Cinq fructidor l'an sixieme de
 la République française une et indivisible pardevant
 moi Laurent Bureau jeune membre du conseil
 général de la Commune de Montalon Département
 du Bee d'Amber. Elle a l'effet de recevoir les actes
 destinés à constater les naissances mariages
 et dees dees Citoyens ont comparu en la
 maison Commune Jean merles age de trente deux ans
 et Charles tréa age de dix neuf ans lesquels ont
 déclaré a moi Bureau jeune que marquise
gochereau & Lequey est dees le l'indit a
 inidy age de soixante quinze ans d'après cette
 déclaration je me suis sur le champ transporté au lieu
 du domicile et metant assure du dees j'ai en vertu
 des pouvoirs qui me sont délégués dressé le présent
 acte que les temoins ont déclaré ne savoir signer
 fait en maison Commune ledit jour moied et au
 quel dessein
 Bureau jeune Officier public

Francis
Duy
en

Aujourd'hui cinq fructidor l'an deuxième
Républicain pardevant moi Laurent Moreau jeune
membre du Conseil général de la Commune de Montabon
département du bas Rhin élu à l'effet de
recevoir les actes destinés à constater les naissances
mariages et décès des citoyens, ont comparu
en la maison Commune les citoyens Jacques Brel
âge de quarante ans et Jean Moreau et âgé de trente
deux ans lesquels ont déclaré à moi Moreau jeune
que Francis Moreau âgé de six mois est de la
le fils de dit fils légitime de Pierre Moreau et de
Marguerite Gaborde d'après cette déclaration
je me suis sur le champ transporté au lieu
domicile et metant assés de dit fils j'ai en vertu
des pouvoirs qui me sont de la part de l'Assemblée
présent acte que les témoins ont déclaré ne pas
signé fait en maison Commune le dit jour
Etan que dessus Bureau
jeune

Francis
Moreau
en

Aujourd'hui onze fructidor l'an
deuxième Républicain pardevant moi Laurent
Moreau jeune membre du Conseil général de
la Commune de Montabon département du bas
Rhin élu à l'effet de recevoir les actes destinés
à constater les naissances, mariages et décès ont
comparu en la maison Commune Jean Brel
âge de trente ans et Jean Moreau âgé de quarante
ans lesquels ont déclaré à moi Moreau jeune
que Francis Moreau âgé de soixant deux ans
Commune de Montabon district de Saverne est de la
le deux heures du matin le même jour, d'après
cette déclaration je me suis sur le champ transporté
au lieu du domicile et metant assés de dit
j'ai en vertu des pouvoirs qui me sont

de la part de l'Assemblée
présent acte que les témoins
ont déclaré ne pas signés
fait en maison
Commune le dit jour
Etan que dessus

Francis
Moreau
en

Aujourd'hui
Républicain
membre du Conseil
département du bas
Rhin élu à l'effet de
recevoir les actes
destinés à constater
les naissances, mariages
et décès des citoyens,
ont comparu en la
maison Commune les
citoyens Jacques Brel
âge de quarante ans
et Jean Moreau âgé de
trente deux ans
lesquels ont déclaré à
moi Moreau jeune que
le fils de dit fils
légitime de Pierre
Moreau et de Marguerite
Gaborde d'après cette
déclaration je me suis
sur le champ transporté
au lieu du domicile et
metant assés de dit
fils j'ai en vertu des
pouvoirs qui me sont
de la part de l'Assemblée
présent acte que les
témoins ont déclaré ne
pas signés fait en
maison Commune le dit
jour Etan que dessus

Marguerite
Gaborde
en

Aujourd'hui
pardevant moi
général du
département
à constater
Compara
Bureau
assés de
Moreau
âge de

Delegue dressé le present acte que les tenours
ont delairé en savoir signé
au syne desme Bureau le dit jour mois Et
jeune offi public

Aujourd'hui onze fructidor l'an deuxième
Republicain l'ardent moi Laurent Bureau jeune
membre du Conseil general de la Commune de Montaloux
departement du bas Rhodan l'ha l'effet de recevoir les actes
destinés a constater les naissances mariages et deves
ont compare en la maison Commune les Citoyens Jean
Charles Dumeau age de quatre ans et Jean Simon age
de quarant ans lesquels ont declare le moi Bureau jeune
officier public que catherine Camus age de vingt deux
mois est decedee le 10 fructidor a deux heures du matin
fille legitime de Mathurin Camus et Catherine Doulet
d'apres cette declaration j'en suis sur le bonmy transport
au lieu du domicile et metant assure d'iceux j'ai en vertu
des pouvoirs qui me sont delegues dressé le present acte
que les tenours ont delairé en savoir signé de ce
j'interpellé
fait en maison Commune le dit jour mois
Et au que desme Bureau offi public
jeune

Monsieur
Lafau
Aujourd'hui onze fructidor l'an deuxième Republicain
l'ardent moi Laurent Bureau jeune membre du Conseil
general de la Commune de Montaloux departement du bas
Rhodan l'ha l'effet de recevoir les actes destinés
a constater les naissances mariages et deves
ont compare en la maison Commune les Citoyens Jean
Simon age de vingt huit ans et Bernard Gastet age
de vingt huit ans lesquels ont declare a moi
Bureau jeune officier public que marquerite Lafon
age de soixante quinze ans est decedee le dit jour

aduse parca de la p[ro]che midy d'ap[ri]s cette
declaration je me suis sur le champ transporté au
lieu du domicile et m'estant assuré de dees j'ai en
vite de pouvoir qui me sont deliqués d'ess[ai] le
propre acte que les temoins ont déclaré en dees
signe fait en maison commune ledit jour mois
et an que dees Bureau Off[ic]ier Sublie

Jean Surin

Aujourd'hui dix sept fructidor l'an deuxieme rep[ub]lique
de devant moi Laurent Bureau jeune membre du conseil
general de la Commune de montauban departement de
Haute Garonne l'effet de recevoir les actes destinés a constater
les naissances & mariages. Et dees des Citoyens ont
comparu en la maison commune les Citoyens Francois
todus age de cinquante ans et Jean Pierre age de quarante
deux ans lesquels ont déclaré a moi officier public y
Jean surin age de vingt sept ans est decedé le
Sind fructidor par de haut parca du matheu de la legation
de matheu de sin et de Jean surin homme d'ap[ri]s cette
declaration je me suis sur le champ transporté au
lieu du domicile et m'estant assuré de dees j'ai en
vite de pouvoir qui me sont deliqués d'ess[ai] le
propre acte que les temoins ont déclaré en dees
signe fait en maison commune ledit jour mois
et an que dees Bureau Off[ic]ier Sublie

Jacques
Charabbe

Aujourd'hui dix huit fructidor l'an deuxieme de la rep[ub]lique
fran caise une et indivisible par devant moi Laurent Bureau
jeune membre du conseil general de la Commune de
departement de Haute Garonne l'effet de recevoir les actes
destinés a constater les naissances, mariages et dees
comparu en la maison commune Jean Pagnant age de
trente et Louis quibert age de trente sept ans lesquels
ont déclaré a moi Bureau jeune que Jeanne Charabbe
agee de cinquante cinq ans est decedée le dix sept
jour du mois d'ap[ri]s cette declaration je me suis sur le
champ transporté au lieu du domicile et m'estant

assuré de
sont deliqués
ont signé
dees

Mozie
Guerin
Nespa
Nurb
mouda
ledit ac
ont
pierre
Ber
off
lige
de
je
me
jou
de
Et

Jacques
Fie

assure de deida j'ai en vertu de pouvoir qu'on me a d. 25
sont deliqués dressé le present acte que les temoins
ont deigné de leur ne le savoir signé de ce que j'atteste par un
fait en maison Commune le dit jour mois et an que
Bureau Off. Public
jeune

Conseil
Mairie
Aujourd'hui vingt un fructidor l'an deuxieme de la
Republique française vu et indivisible pardevant moi Laurent
Bureau jeune membre du Conseil general de la Commune de
Montalou département du bee Nantais. Il a l'effet de recevoir
les actes destinés à constater les naissances mariages. Et
ont comparé en la maison Commune de Montalou les Citoyens
Pierre Bouchon age de quarante cinq ans et de Pierre
Barnateau age de 32 ans lesquels ont déclaré à moi Bureau
officier public que marie guerin age de cinquante ans fille
legitime d'jean guerin et de marie mofret est deede le vingt
vingt un a neuf heures du jour d'après cette declaration
je me suis sur le champ transporté au lieu du domicile et
mettre assure de deida j'ai en vertu de pouvoir qu'on me
sont deliqués dressé le present acte que les temoins ont
declaré ne le savoir signé de ce que j'atteste par un
fait en maison Commune le dit jour mois
Et an que de
Bureau Off. Public
jeune

Jacques
Aujourd'hui vingt un fructidor l'an deuxieme
de la Republique française pardevant moi Laurent Bureau jeune
membre du Conseil general de la Commune de Montalou département
du bee Nantais. Il a l'effet de recevoir les actes destinés à
constater les naissances mariages et de ce ont comparé en la
maison Commune les Citoyens Jean Barnateau age de
quarante ans et de Jean Moreau age de vingt sept ans
lesquels ont déclaré à moi Bureau officier public que
Jacques yrie age de cinquante ans fille legitime
de Michel yrie et de Anne Rodé est deede le vingt
vingt un

Après cette déclaration je me suis sur le champ
travaillé au lieu du domicile et metant assure de ce
dece j'ai en vertu des pouvoirs qui me sont delivres
dressé le present acte que les temoins ont declare
ne pas voir signer
fait en maison Commune ledit jour mois
Et an que dessus Bureau Municipal de la ville de
jeune

Jeanne Bonchou
Aujourd'hui vingt quatre fructidor l'an
deuxieme Republicain Sardesant moi Laurent
Bureau jeune membre du Conseil general de la
Commune de Montalou Departement du Bas Rhain
Il a l'effet de recevoir les actes destinés a constater
les naissances mariages Et de ce ont compare
en la maison Commune les Citoyens Jean Nollan
age de dix huit ans et quillaume Ste aussi age
de dix huit ans lesquels ont declare a moi officier
public que jeune Bonchou age de six ans fille
legitime de Remond Bonchou et de marquette
manuel est de ce le vingt cinq d'edit d'après
cette déclaration je me suis sur le champ travaillé
au lieu du domicile et metant assure de ce
j'ai en vertu des pouvoirs qui me sont delivres
dressé le present acte que les temoins ont declare
ne pas voir signer
fait en maison Commune ledit jour
mois Et an que dessus Bureau Municipal de la ville de
jeune

amable Giroud
Aujourd'hui vingt six fructidor l'an deuxieme
de la Republique française moi Et indivisible perdant
moi Laurent Bureau jeune membre du Conseil general
de la Commune de Montalou Departement du Bas
Rhain Il a l'effet de recevoir les actes destinés
a constater les naissances mariages Et de ce

ont compare
Citoyens arna
plus au et q
loquela out de
amable quod
quod et m
de Bordeaux
déclaration
verba de
acte que
et an

de ce b.
M. occanillard
Neph
memb
depo
brac
et de
m
d g
m

ont comparu en la maison Commune le 14
 Citoyens arnaud pere nourrice de l'enfant age de trois
 ans et Guillaume proutmar age de trois huit ans
 lesquels ont declare a moi Bureau jeune officier public que
amable quode age de quatorze mois fille legitime d'un
 quode et morquette Coureau habitant de la Commune
 de Bordeaux est decede le huit fructidor d'apres cette
 declaration que les temoins ont atteste veritable juren
 vertu de la pouvoirs qui me sont delivre dresse le present
 acte que les temoins ont signe avec moi
 fait en maison Commune le dit jour mois
 et an que dessus Bureau officier public
 jeune

Joseph Macouillard Aujourd'hui vingt sept fructidor lan deuxieme
 Republicain dardant moi Laurent Bureau jeune
 membre de Conseil general de la Commune de Montabon
 departement de la Gironde et de l'effet de recevoir
 les actes destinés a constater les naissances, mariage
 et deces ont compare en la maison Commune etienne
 Bureau age de quarant un an et nicolas Courneau
 age de vingt six ans lesquels ont declare a moi
 Bureau jeune que Joseph macouillard age de soixante
 six ans est decede le vingt sept a midy d'apres
 cette declaration que les temoins ont atteste veritable
 je me suis sur la chaise transporte au lieu du domicile
 et me tant assure d'iceux j'en vertu de pouvoirs
 que me sont delivre dresse le present acte
 que les temoins ont declare signe et jure par elle
 par nous fait en maison Commune le dit
 jour mois et an que dessus Bureau officier public
 jeune

Decree de 1792
2: année

Cable alphabetique des
actes Contenus au present
Registre

Arnaud, Jean	32	Cartier, Catherine, folio	2
Arambat, Marie folio	18	Charon, Jeanne	4
Arambat, Elisabeth	37	Cheyraud, Jean	4
		Cartier, Michel	6
Bodet, Jeanne	7	Casignat, Catherine	7
Berard, Jean		Coutin, Jeanne	9
Bouchon, Jean	10	Castagnet, Catherine	16
Bernard, Catherine	12	Chardonneau, pierre	30
Bernard, antoinette	12	Collin	31
Bertrand, Marie	13	Coustellet, jacquet	31
Bellue, jacquet	14	Chaubaud, pierre	37
Bouin, Marie	15	Couraud, Marie	43
Barraud, Thomat	25	Charasse, Jeanne	44
Boisson, Marie	28	Camus, Catherine	44
Bellue, Jean	28		
Bernateau, Catherine	32	Denis, Margueritte	48
Bayet, Margueritte	32	Deaud, Marie	4
Bourguon, Marie	33	Dupuy, pierre	7
Bernateau, Joseph	35	Dureau, Marie	11
Boulbiol, Joseph	37	Douis, Jean	16
Brulacour Jean Delphin	38	Dupin, andré	18
Bechedergue Jeanne	40	Dureau, Marie	23
Barbin, Francois	41		
Bertrand, pierre	42		
Bouchon, Jeanne	45		

(suit En l'autre part)